

DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

Berger Levrault

DEPARTEMENT TERRITOIRE DE BELFORT ID: 090-200075133-20230302-002_2023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Séance du 02 Mars 2023 Question n°6

Remplacement de Nathalie CASTELEIN à la CAO

L'an deux mille vingt-trois, le **2 Mars** à 18 heures 30, sous la Présidence de **Monsieur Patrick MIESCH Président**, le Comité Syndical du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 24 février 2023.

12 délégués titulaires sur 29 étaient présents et 6 avaient donné pouvoir, dont 4 comptant pour le quorum, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

<u>Etaient présents</u>: Jean-Luc ANDERHUEBER, Jacky CHIPAUX, François BRESSON, Benoît CORNU, Maurice COURTOIS, Emile EHRET, Michel GALMICHE, Jean-Marie HUGARD, Denis KUNTZMANN, Patrick MIESCH, Jean-Louis SALORT, Hervé UHLEN, Éric BINDLER, Roland DURUPT, Jean-Baptiste REMOND, Jacqueline UHLEN.

<u>Avaient donné procuration</u>: Jean-Marie BERLINGER à Jacqueline UHLEN, Sonia BISCHOFF à Emile EHRET, Maryse GARNICHET à François BRESSON, Gilles GROSJEAN à Jean-Baptiste REMOND, Henri STASCHE à Éric BINDLER, Luc SENGLER à Roland DURUPT.

<u>Etaient Excusés</u>: Maxime BELTZUNG, Eric BOILLETOT, Arnaud DOYEN, Eric PARROT, Manon FURTER, Yves TESTON, Nicolas VOILAND.

Etaient Absents: Patrick CARDOT, Patrick DEMOUGE, Alain FESSLER, Elisabeth WILLEMAIN.

Secrétaire de séance : Michel GALMICHE

Nombre de membres			
Afférents Comité	au En exercice	Votants	
29	29	18	

Vote		
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Date de Convocation : 24 février 2023.

Date d'affichage:

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

ID: 090-200075133-20230302-002 2023-DE

DELIBERATION

Lors de la séance du 8 octobre 2020, la Commission d'Appel d'offres (CAO) a été constitué.

Conformément à la réglementation, celle-ci se compose, du Président et de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

Ainsi la CAO est composée de la façon suivante :

Membres Titulaires:

- Monsieur Patrick MIESCH, Président
- Monsieur Emile EHRET
- Monsieur 'François BRESSON
- Monsieur Eric BOILLETOT
- Monsieur Henri STASCHE
- Monsieur Arnaud DOYEN

Membres Suppléants :

- Madame Sonia BISCHOFF
- Monsieur Denis KUNTZMANN
- Monsieur Eric PARROT
- Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER
- Madame Nathalie CASTELEIN

Suite au départ de Nathalie CATELEIN, il convient de procéder à son remplacement en tant que membre suppléant de la CAO.

Se porte candidat:

Jean-Baptiste REMOND.

Il est élu à l'unanimité.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,

Patrick MIESCH

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du et de la publication le